



Divorce et remariage avec même personne

Par **lolosso**, le **05/01/2009** à **10:06**

Bonjour, je souhaiterais connaître les conséquences d'un divorce et d'un remariage avec la même personne pour des raisons administratives. C'est compliqué mais je vais essayer de vous expliquer.

Je suis marié depuis 7 ans, ma femme est originaire d'Algérie nationalisée depuis plusieurs années, nous avons eu 2 garçons et ma femme a eu une fille avant notre rencontre, cette dernière (âgée aujourd'hui de 10 ans) était élevée en Algérie par sa grand-mère et vit maintenant avec nous depuis plus de trois ans. Le cœur du problème vient du fait que je l'ai reconnu en France comme ma fille, mais elle ne peut pas être officiellement ma fille car il nous faut son acte de naissance d'Algérie avec mon nom et la loi Algérienne l'interdit. On souhaiterait qu'elle porte le même nom de famille que ses frères, donc une solution consiste à divorcer puis se remarier au consulat d'Algérie puis en Mairie pour m'inscrire comme le père (je n'ai pas encore toutes les modalités en détail).

J'espère que c'est assez clair pour que vous puissiez m'éclairer.

Merci de votre collaboration.